



CAJ/64/5

ORIGINAL : anglais

DATE : 1^{er} septembre 2011

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Soixante-quatrième session
Genève, 17 octobre 2011

TECHNIQUES MOLÉCULAIRES

Document établi par le Bureau de l'Union

1. Le présent document a pour objet de rendre compte des faits nouveaux concernant le document BMT/DUS intitulé “Utilisation possible des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)” et d’examiner des propositions concernant l’élaboration du document TGP/15. Le présent document donne également des informations sur la treizième session du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) qui doit se tenir à Brasilia (Brésil) du 22 au 24 novembre 2011.

2. Une vue d’ensemble des organes de l’UPOV qui participent à la réflexion sur les techniques biochimiques et moléculaires est à disposition dans la première zone d’accès restreint du site Web de l’UPOV, à l’adresse http://www.upov.int/restrict/fr/upov_structure_index.html. Cette vue d’ensemble est également jointe en annexe au présent document.

TABLE DES MATIÈRES

DOCUMENT BMT/DUS “UTILISATION POSSIBLE DES MARQUEURS BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES DANS L’EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L’HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ (DHS).....	3
DOCUMENT TGP/15.....	3
GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D’ADN (BMT).....	4
ANNEXE STRUCTURE DE L’UPOV : TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES	

3. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

CAJ :	Comité administratif et juridique
TC :	Comité technique
TC-EDC :	Comité de rédaction élargi du Comité technique
TWA :	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
TWC :	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
TWF :	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
TWO :	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
TWV :	Groupe de travail technique sur les plantes potagères
TWP :	Groupe(s) de travail technique(s)
BMT :	Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN
Groupe de réflexion sur les travaux du BMT :	Sous-groupe ad hoc d'experts techniques et juridiques sur les techniques biochimiques et moléculaires
Sous-groupes sur les plantes cultivées :	Sous-groupes ad hoc sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées

DOCUMENT BMT/DUS "UTILISATION POSSIBLE DES MARQUEURS BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES DANS L'EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ (DHS)

4. À sa soixante-troisième session tenue le 7 avril 2011, le CAJ a proposé l'adoption du document BMT/DUS par le Conseil sur la base du document BMT/DUS Draft 5, modifié selon les indications du document et conformément aux propositions du TC figurant au paragraphe 19 du document CAJ/63/8. Le document BMT/DUS Draft 5 tel que modifié par le TC et le CAJ servira de base pour l'adoption du document BMT/DUS par le Conseil à sa quarante-cinquième session ordinaire prévue à la Genève le 20 octobre 2011.

DOCUMENT TGP/15

5. À sa soixante-troisième session, le CAJ est convenu que le document TGP/15 devrait être élaboré séparément, mais parallèlement, au document BMT/DUS "Utilisation possible des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)" compte tenu du fait que le document BMT/DUS fournirait un rapport sur l'élaboration et l'examen de tous les modèles au sein de l'UPOV et du fait que le document TGP/15 fournirait des indications en ce qui concerne l'utilisation des modèles évalués positivement et pour lesquels des exemples acceptés pourraient être fournis, c'est-à-dire des modèles "Marqueurs moléculaires propres aux caractères" (section 3.1.1) et

“Combinaison de [caractères] phénotypiques et de distances moléculaires pour gérer des collections de variétés” (section 3.1.2) pour l’heure. Il est convenu que ces deux documents devraient définir des objectifs précis et qu’ils devraient être adoptés par le Conseil. Le CAJ a également décidé qu’il conviendrait d’examiner la manière de tenir efficacement à jour ces deux documents.

6. Il est proposé dans l’annexe du document CAJ/64/4 intitulé “Documents TGP” qu’un premier projet du document TGP/15 (Draft 1) soit examiné par le Comité de rédaction élargi (TC-EDC) à sa réunion des 11 et 12 janvier 2012 et que le document TGP/15 Draft 2 soit examiné par le TC à sa quarante-huitième session, en mars 2012, et par le CAJ à sa soixante-cinquième session, en mars 2012. Il est également indiqué qu’il conviendrait de modifier en conséquence le titre du document TGP/15, qui pourrait passer de “Nouveaux types de caractères” à “Conseils en ce qui concerne l’utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)”.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D’ADN (BMT)

7. Il est rappelé que, afin d’encourager la présentation de données relatives à l’utilisation de techniques moléculaires pour l’appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée et pour l’identification des variétés, le BMT est convenu à sa dixième session qu’il serait utile de consacrer une journée spéciale, lors de la onzième session du BMT, aux points de l’ordre du jour relatifs à “l’utilisation de techniques moléculaires pour l’appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée” et à “l’utilisation de techniques moléculaires pour l’identification des variétés”. Des obtenteurs et d’autres experts seraient notamment invités à participer à cette journée spéciale (la “Journée des obtenteurs”).

8. La treizième session du BMT se tiendra à Brasilia (Brésil) du 22 au 24 novembre 2011, l’atelier préparatoire étant prévu le 21 novembre 2011. Au cours de cette session, le BMT a l’intention d’examiner les points suivants :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l’ordre du jour
3. Rapports sur les faits nouveaux survenus à l’UPOV en rapport avec les techniques biochimiques et moléculaires
4. Rapports sur les travaux des sous-groupes ad hoc sur l’application des techniques moléculaires aux plantes cultivées (sous-groupes sur les plantes cultivées)
5. Exposés succincts sur les faits nouveaux survenus dans le domaine des techniques biochimiques et moléculaires présentés par des spécialistes de l’examen DHS, des spécialistes des techniques biochimiques et moléculaires, des obtenteurs et les organisations internationales concernées
6. Compte rendu des travaux sur les techniques moléculaires pour les différentes espèces :
 - a) espèces multipliées par voie végétative
 - b) espèces autogames
 - c) espèces allogames
7. Directives internationales en matière de techniques moléculaires
8. Bases de données des descriptions variétales

9. Méthodes d'analyse des données moléculaires
10. Utilisation des techniques moléculaires pour l'examen de variétés essentiellement dérivées
11. Utilisation des techniques moléculaires pour l'identification des variétés
12. Recommandations relatives à la création de nouveaux sous-groupes sur les plantes cultivées
13. Date et lieu de la prochaine session
14. Programme futur
15. Rapport de la session (si le temps imparti le permet)
16. Clôture de la session

9. Le BMT est convenu de l'utilité, pour encourager la soumission d'informations sur l'utilisation de techniques moléculaires aux fins de l'examen des variétés essentiellement dérivées et de l'identification variétale, de consacrer une journée spéciale aux points 10 et 11 de l'ordre du jour lors de la treizième session du BMT. Des obtenteurs et d'autres experts ont été invités à participer à cette journée spéciale, le 22 novembre 2011.

10. Le CAJ est invité à prendre note

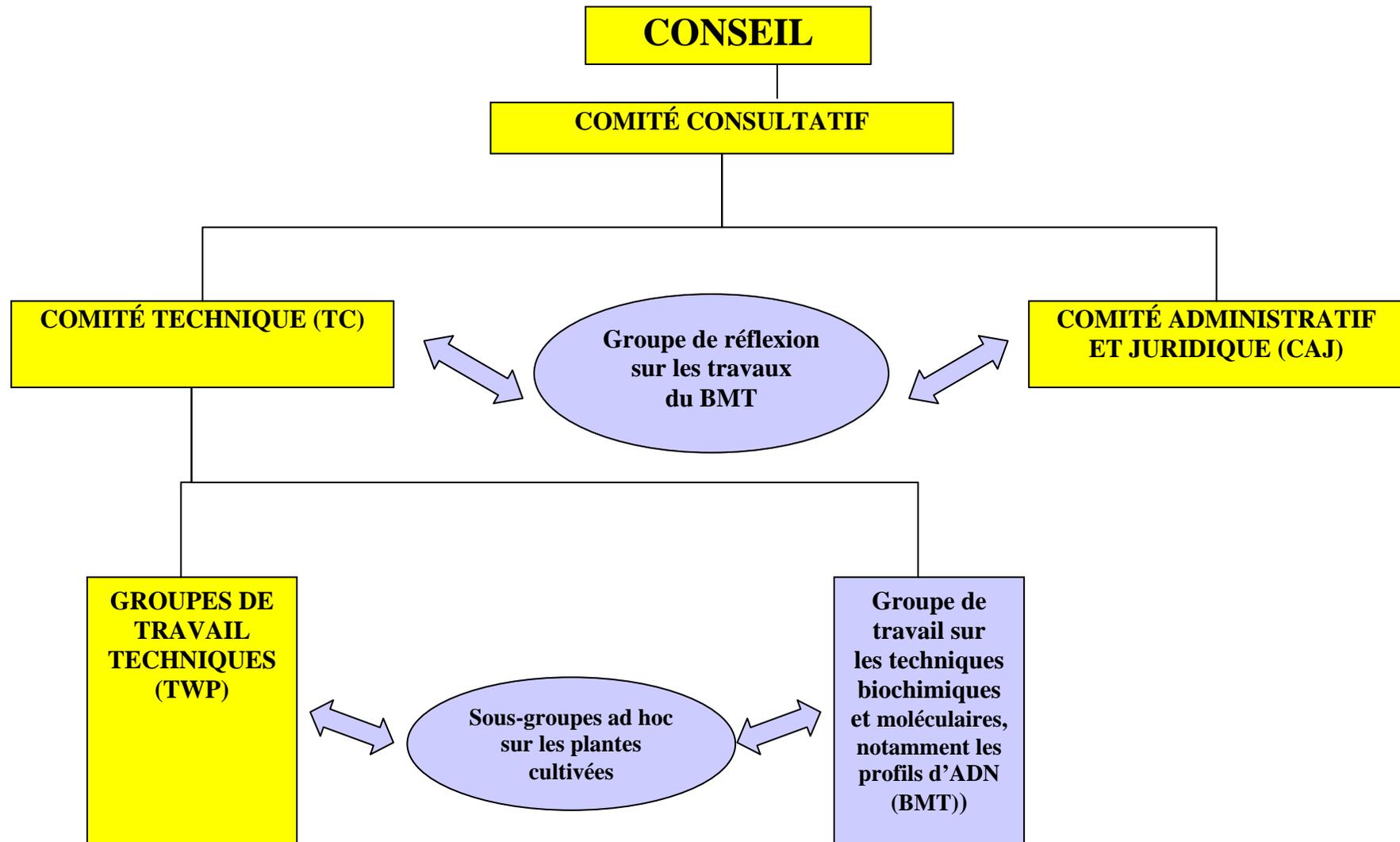
a) des faits nouveaux concernant le document BMT/DUS "Utilisation possible des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)";

b) du fait que le CAJ sera invité à examiner le document TGP/15 Draft 2 à sa soixante-cinquième session, en mars 2012, et que le titre actuel du document TGP/15 ("Nouveaux types de caractères") devra être modifié; et

c) du programme de la treizième session du BMT prévue à Brasilia (Brésil) du 22 au 24 novembre 2011, étant entendu que la journée du 22 novembre 2011 ("Journée des obtenteurs") sera consacrée aux points relatifs à l'utilisation des techniques moléculaires pour l'examen de variétés essentiellement dérivées et l'identification des variétés.

[L'annexe suit]

STRUCTURE DE L'UPOV : TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES



**RÔLE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES
ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN (BMT)**

(tel qu'il a été défini par le Comité technique à sa trente-huitième session, tenue à Genève, du 15 au 17 avril 2002 (voir le paragraphe 204 du document TC/38/16))

Le BMT est un groupe ouvert aux experts de l'examen DHS, aux spécialistes en techniques biochimiques et moléculaires et aux obtenteurs, dont le rôle consiste :

- i) à suivre l'évolution générale des techniques biochimiques et moléculaires;
- ii) à se tenir au courant des applications des techniques biochimiques et moléculaires à l'amélioration des plantes;
- iii) examiner les possibilités d'application des techniques biochimiques et moléculaires à l'examen DHS et à rendre compte de ses réflexions au Comité technique;
- iv) le cas échéant, à élaborer des directives relatives aux méthodes biochimiques et moléculaires et à leur harmonisation et, en particulier, à contribuer à l'élaboration du document TGP/15, intitulé "Nouveaux types de caractères". Ces directives doivent être élaborées conjointement avec les groupes de travail techniques;
- v) à examiner les initiatives des groupes de travail techniques en ce qui concerne la création de sous-groupes pour les plantes cultivées, en tenant compte des informations existantes et de la nécessité de disposer de méthodes biochimiques et moléculaires;
- vi) à élaborer, conjointement avec le TWC, des directives relatives à la gestion et à l'harmonisation de bases de données biochimiques et moléculaires;
- vii) à prendre connaissance des rapports des sous-groupes pour les plantes cultivées et du groupe de réflexion sur les travaux du BMT;
- viii) à servir de cadre à des discussions sur l'utilisation de techniques biochimiques et moléculaires en ce qui concerne la notion de variété essentiellement dérivée et l'identification des variétés.

**MANDAT DU SOUS-GROUPE AD HOC D'EXPERTS TECHNIQUES
ET JURIDIQUES SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES
("GROUPE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVAUX DU BMT")**

*(tel qu'il a été arrêté par le Comité administratif et juridique
à sa quarante-troisième session, tenue le 5 avril 2001
(voir le paragraphe 58 du document CAJ/43/8))*

1. Le Groupe de réflexion sur les travaux du BMT évaluera les modèles proposés par le Comité technique, sur la base des travaux du BMT et des sous-groupes sur les plantes cultivées, en ce qui concerne l'application des techniques biochimiques et moléculaires à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité, notamment sous les aspects suivants :
 - a) conformité avec la Convention UPOV, et
 - b) incidences possibles sur la qualité de la protection par rapport à celle que peuvent offrir les méthodes d'examen actuelles; le Groupe de réflexion sur les travaux du BMT donnera aussi son avis sur le point de savoir si cela risque de compromettre l'efficacité de la protection offerte dans le cadre du système de l'UPOV.
2. Lors de son travail d'évaluation, le Groupe de réflexion sur les travaux du BMT pourra renvoyer l'examen de certains aspects au Comité administratif et juridique ou au Comité technique pour obtenir des précisions ou.
3. Le Groupe de réflexion sur les travaux du BMT fera rapport au Comité administratif et juridique sur son évaluation visée à l'alinéa 1), étant entendu que cette évaluation n'engagera pas le Comité administratif et juridique.

**SOUS-GROUPES AD HOC SUR L'APPLICATION DE TECHNIQUES
MOLÉCULAIRES À CERTAINES PLANTES CULTIVÉES
(SOUS-GROUPES SUR LES PLANTES CULTIVÉES)**

À sa trente-sixième session, tenue à Genève du 3 au 5 avril 2000, le Comité technique a donné son accord à la création des sous-groupes sur les plantes cultivées proposée par le BMT à sa sixième session, tenue à Angers (France) du 1^{er} au 3 mars 2000 (voir le paragraphe 123 du document TC/36/11).

Extrait du document TC/36/3 Add.

“23. [À sa sixième session tenue à Angers (France) du 1^{er} au 3 mars 2000] le BMT est convenu qu'aucun progrès réel ne pouvait être escompté si les délibérations en petits groupes sur des espèces précises ne s'intensifiaient pas. Par conséquent, il a décidé de proposer la création des sous-groupes des plantes cultivées, pour l'intervalle de 18 mois jusqu'à la session suivante, afin que les délibérations puissent réellement avancer sur les questions relatives aux avantages et aux conséquences de l'incorporation de techniques moléculaires dans les essais DHS, à la gestion des collections de référence et à l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée.

“24. Le BMT a examiné le rôle des sous-groupes des plantes cultivées et le lien de ceux-ci avec les groupes de travail techniques. Il est convenu que les experts chargés des examens au sein du groupe de travail technique concerné devaient participer aux débats des sous-groupes des plantes cultivées. Il est aussi convenu que les présidents de ces sous-groupes devaient être choisis parmi les experts du groupe de travail technique concerné. Les sous-groupes des plantes cultivées n'auront pas pour rôle de prendre des décisions mais d'établir des documents pouvant servir de base aux délibérations ultérieures du BMT, des groupes de travail techniques et du Comité technique. Le BMT a confirmé que les groupes de travail techniques devaient être les organes chargés de décider de l'introduction de nouveaux caractères dans les essais DHS pour chaque espèce.

[...]

“26. Le BMT a examiné le choix des espèces pour les sous-groupes. Une majorité d'experts a appuyé deux critères à savoir i) la nécessité d'introduire des techniques moléculaires dans les essais DHS (espèces pour lesquelles un nombre limité de caractères est disponible et espèces ayant d'urgence besoin de méthodes efficaces de gestion de la collection de référence) et ii) la mise à disposition de données sur les profils d'ADN et l'accès aux études en cours.”

À sa quarante-troisième session tenue à Genève du 26 au 28 mars 2007, le Comité technique est convenu d'inviter les sous-groupes sur les plantes cultivées à élaborer des propositions concernant l'utilisation éventuelle de techniques moléculaires pour l'identification des variétés aux fins de l'application du droit d'obtenteur, la vérification technique et l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée.

La liste des sous-groupes sur les plantes cultivées constituée par le Comité technique (TC) est la suivante :

<u>Sous-groupe pour</u>	<u>TWP</u>	<u>Président(e)</u>	<u>Session du TC où le groupe a été créé</u>
le maïs	TWA	Mme Beate Rücker (Allemagne)	trente-sixième session (2000)
le colza	TWA	Mme Laetitia Denecheau (France)	trente-sixième session (2000)
la pomme de terre	TWA	Mme Beate Rücker (Allemagne)	trente-huitième session (2002)
le rosier	TWO	M. Joost Barendrecht (Pays-Bas)	trente-sixième session (2000)
le ray grass	TWA	M. Michael Camlin (Royaume-Uni)	quarante-deuxième session (2006)
le soja	TWA	M. Marcelo Labarta (Argentine)	trente-huitième session (2002)
la canne à sucre	TWA	M. Luis Salaices (Espagne)	trente-huitième session (2002)
la tomate	TWV	M. Richard Brand (France)	trente-sixième session (2000)
le blé et l'orge	TWA	M. Michael Camlin (Royaume-Uni)	trente-sixième session (2000) / quarante-deuxième session (2006)

[Fin de l'annexe et du document]